

Lettre ouverte des travailleurs sociaux**de Strasbourg et de la CUS, soutenus par la CGT CUS à**

Monsieur RIES, Maire de Strasbourg

Monsieur Robert HERRMANN, Président de la CUS

Monsieur Alain FONTANEL, premier adjoint et vice président de la CUS en charge des affaires du personnel

Madame DREYSSE, vice Présidente en charge des affaires sociales

Mesdames, Messieurs les élus,

Nous vous adressons cette lettre ouverte parce que nous œuvrons quotidiennement en faveur d'une ville plus solidaire et plus juste. Nous mesurons la valeur du service public en faveur de la population et pourtant l'incompréhension ne cesse de croître entre les personnels de l'AST et la direction au sein de la collectivité.

L'AST massivement en grève, le 15 avril dernier, ce n'était pas une manifestation de plus, c'était un message qui méritait l'attention appuyée d'une municipalité socialiste, et particulièrement des élus qui communiquent sur l'action de la ville en matière sociale.

De notre point de vue, la communication et l'offre de service nécessitent une cohérence. Dans la mesure où l'écart se creuse entre nos observations de terrain et les déclarations affichées (charte, projet de service, ...), il est nécessaire que nous vous en fassions part. L'action sociale ne doit pas devenir une coquille vide. Les questions sociales se traitent sur le long terme et avec l'effort conjugué de tous : les politiques, les agents, les acteurs des territoires et de la population. Or, nous constatons que les personnels de l'AST ne sont pas soutenus dans leur action.

Tous les agents de l'AST apportent largement leurs contributions aux politiques décidées par les élus sur les différents territoires : leurs compétences, leurs savoir-faire, leur motivation, leur sens de l'écoute, leur dynamisme en faveur de l'innovation. Ils s'engagent, pour les plus précaires d'entre eux, de plus en plus nombreux, en assumant des niveaux de responsabilité au-delà de leur qualification. Les équipes et les cadres peuvent chacun témoigner de l'action concrète menée en complément du rapport d'activité.

Le peu de considération apporté à nos demandes légitimes d'effectif apparaît donc, dans ce contexte comme une véritable forme de mépris.

Sans ignorer l'équation financière complexe qui s'impose aux collectivités, aujourd'hui, les choix devraient préserver d'abord les populations les plus fragiles et donc de fait, les services qui assurent leur accompagnement.

Nous estimons avoir été doublement négligés, dans les choix budgétaires de la collectivité, lors du précédent mandat, et par le Conseil Général, dans le cadre de la renégociation de la délégation des missions.

Si le mouvement de grève a rencontré un écho aussi favorable auprès du personnel de l'AST, c'est bien parce qu'il a fédéré un certain nombre de préoccupations, qui ont été ignorées, ou en tout cas insuffisamment entendues.

Nous nous sommes mobilisés à l'appel de la CGT, face à l'impossibilité d'assurer correctement nos missions, et face à la saturation de ne plus pouvoir répondre aux multiples sollicitations de la population en difficulté, par manque de personnel. Nous ne pouvons nous résoudre à renoncer à la qualité du travail au profit de la gestion de l'urgence et du court terme. Il n'est absolument pas démontré qu'une telle politique à court terme se solde en termes de coût social par un gain significatif pour la collectivité....bien au contraire.

Nous nous sommes mobilisés, encore, parce qu'il n'est plus envisageable d'assurer les remplacements de nos collègues sans négliger le portefeuille de situations dont nous avons la charge. Gérer nos priorités revient à nous recentrer sur les situations dont nous avons la responsabilité. Les usagers des secteurs non remplacés subissent de plein fouet les effets des vacances de postes.

Nous nous sommes mobilisés, aussi, parce qu'il n'est pas possible de perdre notre santé au travail. Nous ne pouvons plus assister à l'effondrement de plus en plus fréquent de collègues pourtant chevronnés, investis dans leur activité, mais qui ne peuvent plus absorber, les ordres et contre-ordres, la pression du public, la surcharge de travail et les réorganisations permanentes.

Nous nous sommes mobilisés, enfin, parce nous avons envie de croire que nous partageons des valeurs communes mais qu'il nous faut dénoncer la mission impossible que vous nous avez attribuée.

La réponse que vous nous avez faite, nous a d'abord déçu, puis heurté, mais au final, elle nous a déterminé à poursuivre dans notre engagement.

Concrètement, aucune réponse n'est apportée à nos demandes, mis à part un projet de service dont la mise en oeuvre ne sera possible qu'avec des moyens humains appropriés.

Expliquer aux agents en grève qu'ils peuvent demander une mobilité professionnelle, s'ils ne supportent plus leur métier, est une maladresse et le signe d'une méconnaissance réelle de la situation.

Les professionnels du champ social exercent une veille sur l'actualité et l'évolution de leur métier, ils en connaissent bien les transitions en cours et s'y adaptent en permanence. Ceux, qui demandent des mobilités sont de plus en plus nombreux, mais l'administration peine à trouver des solutions réactives. Comment la collectivité pourrait elle gérer un afflux de demande de mobilité, et quel sens cela prendrait de choisir une logique de désaffectation des postes, coûteuse et inefficace ?

L'épuisement professionnel est la conséquence d'une forme d'autisme de notre employeur et non du désintérêt des professionnels pour leurs missions. La plupart des grévistes ont dit clairement « j'aime mon travail et je voudrais le faire bien ». La collectivité a largement profité du dévouement du personnel mais ne doit plus compter sur cela. L'optimisation, la rationalisation, la priorisation a maintenant atteint ses limites et ce discours est désormais devenu inopérant. La logique du redéploiement a démontré, elle aussi, qu'elle se bornait, à déplacer la pénurie.

Nous croyons à la valeur de notre travail parce qu'il est fondamental pour faciliter la compréhension des rouages de la société, parce qu'il réinstalle l'écoute et l'échange là où il fait souvent défaut, parce qu'il permet d'atténuer la dureté des accidents de la vie par des étayages adaptés et l'instauration d'une relation respectueuse de la personne. Nos champs d'interventions touchent à des aspects déterminants de l'équilibre d'une société : prévention de l'enfance en danger, accompagnement et protection des personnes vulnérables (mineurs, femmes enceintes, personnes âgées et handicapés), prévention des expulsions locatives et accueil des SDF, soutien aux précaires, accès aux droits, insertion des bénéficiaires de minima sociaux... Nous refusons de renoncer à ces missions empreintes d'humanité et de solidarité

Loin de la fin de non recevoir qui nous a récemment été adressée, nous réitérons avec détermination l'ouverture réelle de négociations portant sur l'affectation de moyens concrets permettant de remplir de manière efficace nos missions de service public.

Veillez agréer l'expression de nos salutations distinguées.

Pour la CGT CUS: Bertrand BLINDAUER



Pour le collectifs des travailleurs sociaux: nos délégués CGT CUS

Sylviane SCHNÖDER, CEST



ANNE BAUER
Assistante sociale
Département insertion

Karine PULLARD
Représentante



ASCHERS Delphine
Secrétaire Radio-Sociale

